



## VITAL'GYM - Assemblée Générale

10 Février 2022 - Saison 2021

### Compte rendu

#### Sommaire

- 1 Introduction du Président
- 2 Approbation du Compte rendu AG 4 12 2020
- 3 Saison 2020 /2021
  - 3.1 Rapport Moral
  - 3.2 Rapport financier
  - 3.3 Vote sur le rapport moral
  - 3.4 Vote sur le rapport financier
- 4 Saison 2021 /2022
  - 4.1 Commentaires du Président
  - 4.2 Compte de résultat prévisionnel 2021/2022
  - 4.3 Vote sur le Résultat prévisionnel
- 5 Cotisations pour la saison 2022 /2023
  - 5.1 Commentaires du Président
  - 5.2 Vote sur les cotisations 2022/2023

# 1 Introduction du Président

## Tenue en non présentiel de l'Assemblée Générale de Vital'gym pour l'année 2021 :

**En raison de la pandémie du Covid-19**, les contraintes imposées par les pouvoirs publics ne militaient pas pour organiser à nouveau une Assemblée Générale en présentiel et nous orientaient au contraire à procéder comme la saison dernière en 2020.

Les adhérentes et adhérents ont reçu le projet de compte rendu écrit de l'Assemblée Générale par mail pour les personnes ayant une messagerie et par courrier pour celles qui n'en n'avaient pas.

Un formulaire de vote par correspondance et sa lettre d'accompagnement étaient joints en annexe de l'envoi. Après lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale présenté, les adhérentes et adhérents devaient voter en se prononçant, sur le formulaire, pour, contre ou s'abstenaient pour chacun des points suivants :

- L'approbation du Compte rendu de l'AG du 4 12 2020,
- Le rapport moral de la saison 2020/2021,
- Le rapport financier de la saison 2020/2021,
- Le budget de la saison 2021/2022,
- Les cotisations de la future saison 2022/2023,

**Les adhérentes et adhérents devaient retourner le formulaire et sa lettre d'accompagnement par courrier à l'adresse postale de l'association ou par scan à l'adresse mail : [vitalgymvoteaq@orange.fr](mailto:vitalgymvoteaq@orange.fr).**

Les opérations de dépouillement du courrier ET des mails reçus ont été confiées à une adhérente bénévole qui a établi la synthèse des résultats et les a présentés aux membres du Comité Directeur et à 3 autres adhérentes le jeudi 10 Février 2022 à 14 heures.

Le résultat a été communiqué aux adhérentes et adhérents et le projet de compte rendu de l'Assemblée Générale a été complété, signé pour devenir définitif et adressé en Préfecture, aux mairies et enregistré sur le site internet de Vital'gym.

**Seules les personnes ayant cotisé pour cette nouvelle saison avaient le droit de s'exprimer** pour cette Assemblée Générale. Celles des saisons précédentes, qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, en étaient de facto exclues.

### Rappel des valeurs de l'association :

Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année, je tiens à rappeler les valeurs de notre Association :

Les activités de VITAL'GYM s'organisent dans le cadre associatif, facteur d'enrichissement du tissu social.

L'association a pour objectif essentiel d'offrir au plus grand nombre un cadre de développement de proximité des activités physiques :

- Mouvement humaniste pour améliorer les conditions de vie de l'être humain.

- Mouvement d'éducation permanente pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie et une meilleure gestion de la santé.
- Mouvement Sport Santé pour lutter contre la sédentarité.

Ses statuts et son règlement intérieur sont enregistrés dans la **rubrique « Organisation »** de son site internet.

### Pérennité de Vital'gym :

Vital'gym est une association qui emploie des maitres nageurs (activités de natation et de gymnastique aquatique) et des animatrices pour les activités de gymnastique au sol (englobant la gym d'entretien, la gym dansée, le yoga, le Pilates,...). Les emplois sont à durée indéterminée intermittente. Il faut les rémunérer.

Les personnes qui adhèrent à Vital'gym paient donc une cotisation annuelle pour couvrir le coût de fonctionnement de cette association, dont les charges de personnel, cotisations patronales, autres charges sociales et licences représentent 95% du total. Ces cotisations permettent d'assurer la continuité dans le temps des activités de leur association et de pouvoir garder leurs animatrices et maitres-nageurs. Contrairement à des clubs privés, les personnes qui ont cotisé peuvent participer aux Assemblées générales, s'exprimer, voter des résolutions. C'est leur association.

Le comité directeur de cette association est constitué de 3 personnes qui sont des adhérentes et adhérents. Bénévolement, pour le compte des autres membres, ils consacrent un temps non négligeable pour assurer le fonctionnement de cette activité et permettre ainsi aux autres adhérentes et adhérents de suivre des cours quand ils le veulent, sur la durée et d'avoir le plaisir de retrouver chaque année leurs animatrices et maitres nageurs avec lesquelles, pour certaines, des liens d'amitié se sont créés.

Ainsi, les adhérentes et adhérents de cette association permettent, par leur fidèle attachement, à maintenir l'existence de Vital'gym, à maintenir les emplois pour garantir des cours dans le temps, avec des montants de cotisations abordables.

### Le Covid-19 :

La saison 2019/2020 avait bien débuté avec un nombre de 607 adhérentes et adhérents, soit le niveau habituel. L'activité avait malheureusement été perturbée à compter du 17 Mars 2020 avec la fermeture des salles. Mais nous avons proposé des cours en visio ou en video.

La saison 2020/2021 a mal débuté car beaucoup de personnes ne se sont pas inscrites compte tenu de l'incertitude sur l'ouverture ou non des salles de sports. Officiellement, nous n'avons atteint que 398 adhérentes et adhérents pour la saison, soit – 34% par rapport au niveau habituel. Traduit en éléments financiers, cette baisse était lourde de conséquence pour la santé financière de Vital'gym. Nous verrons dans le chapitre consacré aux Résultats financiers que nous avons su actionner des leviers qui nous ont permis de procéder

notamment à des remboursements partiels de cotisations des adhérentes et adhérents et à sauver la saison.

La saison actuelle 2021/2022 n'a pas permis malheureusement de retrouver le niveau des années antérieures. Sur les 398 personnes de la saison précédente, 93 personnes n'ont pas renouvelé leur inscription. Heureusement cette baisse a été compensée par 125 nouvelles arrivées ce qui nous conduit à 430 inscrits pour cette saison.

La pandémie a donc modifié le comportement d'un grand nombre de personnes.

Notre modèle économique basé sur 600 adhérents n'est plus viable. Il faut considérer que nous n'aurons dorénavant en base que 400 adhérents. Cela aboutit inévitablement à une hausse des cotisations pour la saison 2022/2023, ce d'autant plus que, pour les activités de Gym aquatique et natation, la pénurie de maitres nageurs sur le marché des emplois entraîne une hausse des tarifs horaires de cette profession pour ceux qui veulent maintenir cette activité. Le sujet est développé dans le chapitre consacré aux cotisations proposées.

### Appui aux bénévoles du comité directeur :

Nous, les 3 membres adhérents bénévoles du comité directeur, avons sollicité courant 2021 les adhérentes et adhérents pour consacrer un peu de temps au fonctionnement de l'Association à certaines périodes de la saison.

Deux personnes ont proposé leur aide pour gérer la paie des professeurs, acheter les licences auprès de Fédération FFEPGV, produire des statistiques et aider à la préparation des Assemblées Générales.

Nous tenons à les remercier.

## 2 Approbation du Compte rendu AG 4 Décembre 2020

Le projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 Décembre 2020 a été modifié en Décembre 2020 pour tenir compte des résultats des votes des adhérentes et adhérents. Ceux ci ont reçu les résultats par mail ou courrier et ont été conviés à se reporter au Compte rendu définitif officiel mis en ligne sur le site internet de Vital'gym.

Les adhérentes et adhérents valident le Compte rendu définitif de l'Assemblée Générale de Vital'gym pour la saison 2020/2021 : **Total votes exprimés : 184**

**pour 172 / contre 0 / abstention 12.**

## 3 Saison 2020 -2021

### 3.1 Rapport moral

#### Les forums :

Ils se sont déroulés comme d'habitude dans une bonne atmosphère. Nous étions présents sur les communes des Mureaux, Vernouillet, Verneuil sur Seine.

Ils se sont tenus à l'extérieur pour Les Mureaux et Verneuil sur Seine. Remerciements aux animatrices qui sont venues aider les membres du comité directeur. Certains responsables de cours ont également apporté un soutien logistique en cours de journée.

#### Les inscriptions :

Les inscriptions n'ont pas été de la même veine que les saisons précédentes qui tournaient autour de 610 adhérent-e-s et 880 participants aux cours.

La chute a été brutale.

On a recensé, en comparaison avec la saison 2019 2020:

- 398 adhésions contre 607 la saison précédente, soit – 34%,
- 557 inscriptions à des cours pour 881 , soit – 37%,
- 30995€ de recettes pour 82292€, soit – 62%.

Nous verrons dans le rapport financier que plusieurs actions ont été menées pour s'extirper de la mauvaise passe qui nous menait à un résultat négatif prévu dans le budget prévisionnel.

Nous avons pu finalement procéder au remboursement partiel de cotisations.

Remarque : La procédure entre le lancement des bulletins d'inscriptions jusqu'à la fin des encaissements des cotisations et des licences s'étale sur une période trop longue. Aucune visibilité sur la tendance de fond avant mi-Novembre. Même constat que la saison précédente. Malheureusement les pré inscriptions que nous souhaitions réaliser en Juin 2020 n'ont pas été faites : la période se révélait inopportune.

#### Les cours :

Les mairies ayant décidé de fermer leurs infrastructures sportives à compter du mois de Novembre 2020, Vital'gym a demandé à ses animatrices, qui techniquement le pouvaient, de réaliser des cours par tous moyens à leur convenance pour assurer la continuité du lien social.

Certaines animatrices ont donc continué à réaliser leurs cours en live avec la plateforme Zoom; d'autres ont fait des enregistrements sous Whatsapp ou via Google photos.

Les heures ainsi réalisées ont été payées à 100% aux animatrices. Sinon pour les heures non réalisées, nous avons chaque mois, rempli un dossier via internet pour être indemnisés à 70%.

Le Comité Directeur a décidé de permettre à toutes les adhérentes et adhérents d'avoir accès à tous les cours proposés, faute de cours en présentiel.

Les personnes n'ayant pas de messagerie pouvaient se manifester pour demander au Comité directeur d'intégrer leur numéro de téléphone portable dans les groupes Whatsapp des animatrices concernées.

Deux cours ont été supprimés faute d'adhérents.

Pour rappel, le règlement intérieur permet de supprimer, dès le début de saison, les nouveaux cours de - de 10 personnes et les cours habituels de - 15 personnes sur 4 semaines consécutives. C'est une clause de sauvegarde.

Compte tenu de la situation particulière où nous nous trouvons et de nombreux cours étant sous la barre des 15 personnes, il aurait fallu procéder à des arrêts et à des remboursements de cotisations au prorata des heures non effectuées. Nous avons choisi de les maintenir et d'accepter d'être déficitaire en fin de saison, compte tenu du niveau de notre Trésorerie.

Pour les Mureaux, les salles proposées par la mairie ont posé problème dès le début de saison avec des changements de dernière minute provoquant des désistements de personnes qui souhaitaient s'inscrire. Par contre, le Centre de la Danse géré par GPSeO propose deux salles qui donnent entière satisfaction pour les cours de Zumba.

## **L'organisation interne de Vital'gym**

Le Comité Directeur n'était plus constitué que de 4 membres :

Le Président, la Responsable Financière, la Trésorière et un chargé de missions chargé des statistiques et d'interventions sur des tableaux excel de l'Association.

Des Responsables de cours aidaient (et aident toujours) à la récupération des bulletins d'inscription et à recenser les présents aux cours pour des fins de statistiques.

Mais un besoin de renfort se faisait sentir pour les achats des licences en début de saison, la préparation de l'Assemblée Générale et dans la production et l'évolution de nos fichiers statistiques (cf introduction).

Le site internet est bien utilisé par les adhérentes et adhérents.

Le projet de mise en place d'un outil d'aide à la prise d'inscriptions avait été lancé en Août 2020 mais reporté au premier semestre 2021. Une maquette a été testée mais finalement abandonnée avant le démarrage de la saison actuelle.

Le lancement de séances de préinscriptions au mois de Juin 2020, dont on avait parlé en AG de Décembre 2019 n'a pu se dérouler comme prévu compte tenu du Covid, incitant les personnes à attendre la reprise de la saison pour s'inscrire ou pas. A reporter en 2022 si

possible. L'objectif rappelé est de réduire le temps à y consacrer à la reprise des activités en Septembre et de donner plus tôt de la visibilité en terme de prévisions budgétaires pour répondre aux demandes des mairies pour l'attribution à la fois de salles et de subventions.

### Les Subventions :

En rappel, les subventions des communes, Groupements de communes, Départements, Ministères ne sont obtenues qu'après préparation de dossiers, par les Associations et validation par ces instances. Cela nous demande du temps. Nous avons été prudents dans notre budget initial car le message porté par les mairies était que les montants attribués iraient à la baisse dans les années à venir.

La commune des Mureaux nous a attribué finalement un montant de 2500 euros, en baisse de 500 euros par rapport aux années précédentes. Une subvention du Département des Yvelines nous a été octroyée pour 1700 euros. Les autres communes ne nous ont rien donné. Il ne suffit plus maintenant de demander un appui financier pour couvrir une partie des dépenses de fonctionnement des associations. Il faut maintenant porter un projet aux différentes instances locales, départementales, régionales pour obtenir une subvention.

### Autres actions engagées par le Comité Directeur:

La baisse du nombre d'adhérentes et d'adhérents et donc des recettes a essentiellement accaparé notre activité pour trouver les leviers permettant de compenser la baisse des recettes globales de l'Association, de ne pas puiser inconsidérément dans la Trésorerie dont le montant doit permettre d'assurer le paiement de toute indemnité de licenciement potentielle à nos professeurs.

Nous avons eu recours :

- Au chômage partiel,
- A la suppression de cours,
- A l'exonération de Charges patronales,
- A l'aide du Fonds de solidarité.

***Ces actions nous ont permis de sauver la saison et de proposer un remboursement partiel de cotisations aux adhérentes et adhérents début Septembre 2021, lors de la reprise de la saison 2021/2022 et de maintenir les cotisations des deux saisons précédentes aux adhérentes et adhérents concernés qui ont maintenu leur confiance à leur Association Vital'gym.***

### Les relations avec les Mairies

Les rapports avec les équipes des Directions des Sports et de la vie Associative des trois communes sont bons. Nos correspondants habituels sont à notre écoute, plus particulièrement durant cette période troublée.

## 3.2 Rapport Financier

### Compte de Résultat 2020/2021

Les temps sont difficiles. Beaucoup de retenue chez les personnes pour se déterminer s'ils s'inscrivaient ou pas à des activités de toute nature. On comprend leur raisonnement. D'ailleurs, la fermeture des salles de sports dès Novembre 2020 a pu en conforter certains dans leur prise de position.

Mais une association comme la vôtre, Vital'gym, est comme une petite entreprise, sauf qu'elle est sans but lucratif. Les cotisations ne sont pas tournées vers des prestations de service comme des visites de musée, expositions en tout genre, repas en commun...

Les cotisations servent essentiellement à payer des animatrices et maitres-nageurs (comme rappelé en introduction) qui ont de vrais contrats de travail.

Ainsi, cette saison, avec une baisse non négligeable des adhérentes et adhérents, et compte tenu de ce qui a été écrit précédemment, le résultat d'exploitation prévisionnel devait avoisiner les - 16 000 €.

Nous avons alors eu recours à différentes actions :

- Supprimer 2 cours,
- Demander le remboursement de 70% des salaires payés pour les heures non assurées en visio ou vidéo,
- Obtenir des exonérations de charges patronales couvrant tout l'exercice 2021

ce qui a eu pour effet de réduire comptablement le poste 64 « Salaires et Cotisations »,

- Faire appel au fonds de solidarité, ce qui a largement compensé la baisse des recettes de cotisations.

### Compte de résultat 2020/2021

Comptes	Prévisions	Réalisations	Comptes	Prévisions	Réalisations
60	1600	773,13	70	0	366
61	100	0	74	3900	31900
62	916	756,11	75	53828	31082,02
63	830	632,12	76	550	516,60
64	59800	37539,50	77	0	7071,32
651	0	0			
658	10785	10871			
<b>Bénéfice</b>	<b>0</b>	<b>20364,08</b>	<b>Déficit</b>	<b>15753</b>	<b>0</b>
<b>Total Charges</b>	<b>74031</b>	<b>70935,94</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>74031</b>	<b>70935,94</b>

CQ

## Charges :

### Compte 60 :

Réduction des achats de cartouches imprimante, papier... : 345 € au lieu de 600€ prévus,

Réduction des achats de matériels : 430 € au lieu de 1000€.

### Compte 61 :

Suppression d'achats accessoires à réunions car l'Assemblée générale ne se déroulera pas en présentiel.

### Compte 62 :

Location annuelle d'hébergement de notre site internet (OVH) : 89€ au lieu de 66€

Réduction des Frais postaux de 50% par suppression du transfert du courrier entre la boîte postale des Mureaux et l'adresse du Président. 235 € au lieu des 450€ prévus.

Frais annuels de gestion du compte bancaire : passage de 240 à 273€.

Cotisation annuelle association Passerelles et Compétences qui nous a aidé pour la réalisation de notre site internet : 90€ comme prévu

### Compte 63 :

Cotisation annuelle à l'organisme de formation AFDAS : 830€. Pas de marge de manœuvre.

### Compte 64 :

Charges de personnel : rémunérations, charges urssaf employeur, médecine du travail, Prévoyance, Mutuelle... : par rapport aux prévisions, le résultat est en baisse par rapport à la prévision de 37,22% car nous avons supprimé des cours d'une part et surtout eu pour 9008€ de remboursement de salaires (chômage partiel), d'aide au paiement de cotisations 1794€ et d'exonération de cotisations patronales 2200€.

### Compte 65 :

Achat des licences auprès de la Fédération FFEPGV pour les 398 adhérents au 15 Novembre 2021 : 10 871€.

## Recettes :

**Compte 70** : nous avons vendu du matériel aux adhérentes et adhérents pour 400€, ce qui n'avait pas été prévu initialement: le nettoyage du matériel prêté après chaque cours (Covid) était trop contraignant, d'où la vente.

**Compte 74** : pour les Subventions, la mairie des Mureaux a diminué sa contribution de 500€ par rapport aux années précédentes, les autres mairies ne nous ont rien accordé du fait de notre trésorerie positive. Par contre, le Conseil département des Yvelines nous a versé 1700€ alors que nous n'escomptions rien recevoir de sa part malgré le dossier que nous leur avons adressé.

Mais ce qui nous sauve largement, c'est l'appel que nous avons fait auprès du fonds de solidarité puisque nous avons obtenu 27 700€ environ.

**Compte 75** : Les cotisations sont en nette baisse pour les raisons déjà évoquées

**Compte 76** : les intérêts des comptes bancaires sont de 520€ pour 550€ prévus.

**Compte 77** : Nous avons comptabilisé des cotisations patronales lors de la saison 2019/2020 qui ont fait l'objet en définitive d'exonération sur la saison 2020/2021, soit 7071€.

**En conclusion :**

**Le résultat qui devait être déficitaire se révèle largement positif.**

De ce fait, nous avons pu procéder à l'établissement de chèques de remboursement partiel de cotisations aux adhérentes et adhérents, qui devaient être remis aux personnes en début de saison 2021/2022, plus particulièrement lors des forums. Celles et ceux, qui ne les ont pas récupérés, peuvent contacter la Responsable des Finances et de la Comptabilité.

Nous avons notamment pris en compte le nombre de cours payés par les adhérentes et adhérents, les cours supprimés sans possibilité de remplacement par des cours à distance.

### **Bilan de la saison 2020/2021**

Le bénéfice de la saison est venu augmenter le solde des comptes de trésorerie.

Il reste cependant :

- deux comptes « fournisseurs » non soldés au Passif de 4567,71€ qui doivent être payés sur la saison 2021/2022,
- un compte débiteurs divers de 87€ correspondant à un encaissement attendu de vente de matériels.

Ainsi, le solde des comptes financiers, au lieu d'être de 86659,18€, correspond en réalité à celui du Fonds associatif : 82178,47€ une fois soldés les comptes ci dessus.

## BILAN 2020/2021

Comptes	Solde	Comptes	Solde
Débiteurs divers	87		
Banque Populaire Cpte courant	3328,50	Fonds Associatif	82178,47
Banque Populaire Livret A	76500		
Banque Populaire CSL	1765,53	Contributions salariales et patronales à verser à l'Urssaf	3562,75
Banque Populaire Parts sociales	5000		
Caisse	65,15	Impôts sur rémunérations à verser	1004,96
<b>Total Trésorerie</b>	<b>86746,18</b>		<b>86746,18</b>

Rappel : le solde de Trésorerie en fin de saison 2019/2020 était de 72113,€58€ (fonds associatif de 61814,39€).

### 3.3 Vote sur le rapport moral Saison 2020/2021

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur la gestion de l'association pour la saison 2020/2021 : **Total votes exprimés : 184** dont

**pour 172/ contre 0 / abstention 12.**

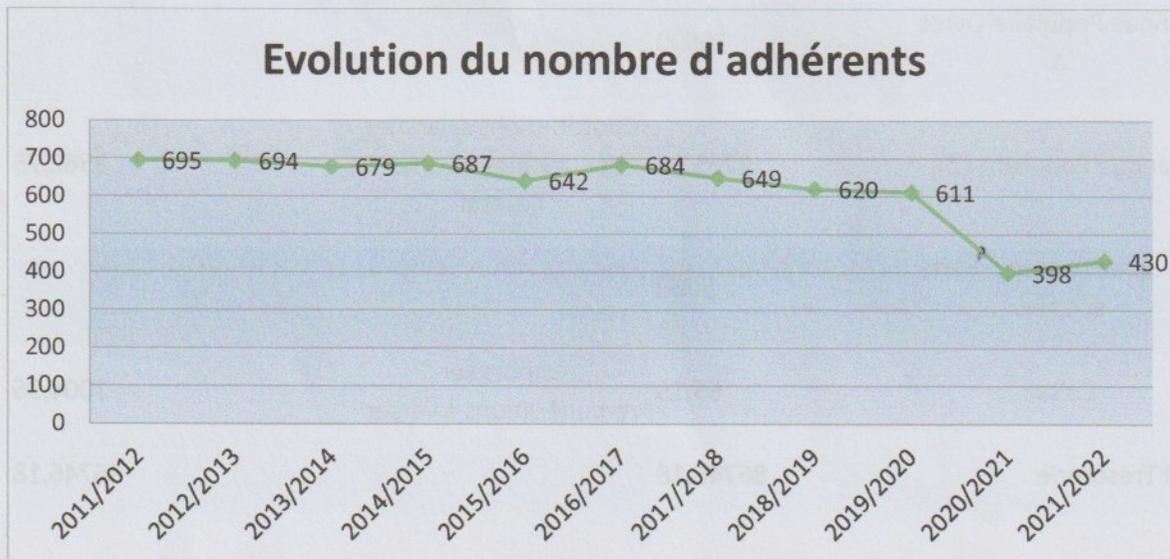
### 3.4 Vote sur le rapport financier Saison 2020/2021

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les comptes de l'association pour la saison 2019/2020 : **Total votes exprimés : 184** dont

**pour 172/ contre 0 / abstention 12.**

## 4 Saison 2021/2022

Graphique d'évolution du nombre d'adhérents sur les 10 ans :



### 4.1 Commentaires du Président

#### Forums:

Ils se sont tenus encore cette saison à l'extérieur pour Les Mureaux et Verneuil sur Seine et dans un nouveau bâtiment à Vernouillet.

Nous avons fait imprimer nos logos et publicités sur des bâches faciles à dérouler et à poser dans les stands. Gain de temps sans conteste pour les 3 membres bénévoles du comité directeur.

Nos remerciements aux personnes venues nous apporter un soutien logistique en cours de journée.

Un appui d'une à deux heures d'adhérentes et adhérents volontaires est toujours le bienvenu pour aider à faire de la promotion des cours de l'association.

#### Inscriptions :

Les cotisations appliquées cette saison 2021/2022 (hors licences) ont été les suivantes :

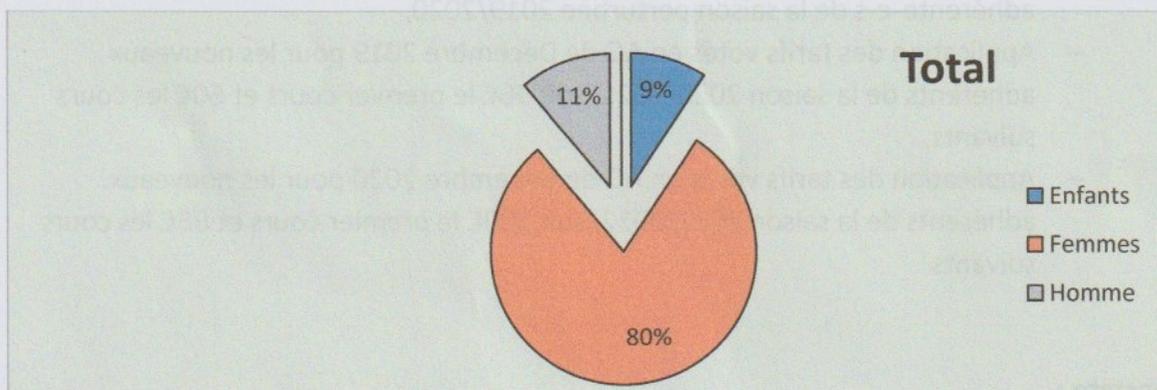
CA

- Maintien des tarifs de 92€ le premier cours et 54€ les cours suivants pour les adhérente-e-s de la saison perturbée 2019/2020,
- Application des tarifs votés en AG de Décembre 2019 pour les nouveaux adhérents de la saison 2020/2021, soit 96€ le premier cours et 60€ les cours suivants,
- Application des tarifs votés en AG de Décembre 2020 pour les nouveaux adhérents de la saison 2021/2022, soit 100€ le premier cours et 65€ les cours suivants

On constate :

- 430 adhésions pour 398 la saison dernière, soit + 8% par rapport à 2020/2021 mais – 30% par rapport à 2019/2020,
- 583 inscriptions à des cours pour 543 en 2020/2021, soit + 7,4%, mais – 33,8% par rapport à 2019/2020,
- 45044 € de recettes prévues pour 31082 € hors Subventions et aides en 2020/2021, soit + 45% mais – 30% par rapport à la saison 2019/2020 (64824€).

Répartition par cours					
Nombre de participants par cours	2019/2020	2020/2021	2021/2022	Ecart N-1	Ecart N-2
Gym aquatique	190	104	121	16,3%	-57,0%
Gym Tonic	133	79	76	-3,8%	-75,0%
Pilates	115	64	61	-4,7%	-88,5%
Gym douce/streching	77	46	51	10,9%	-51,0%
Zumba	54	41	40	-2,4%	-35,0%
Gym Senior	53	36	58	61,1%	8,6%
Gym Entretien	35	21	34	61,9%	-2,9%
Yoga	63	26	19	-26,9%	-231,6%
Gym dansée	41	38	9	-76,3%	-355,6%
Randonnée	33	18	15	-16,7%	-120,0%
Streching	22	15	15	0,0%	-46,7%
Body sculpt	15	6	8	33,3%	-87,5%
Natation	18	11	19	72,7%	5,3%
Gym Enfants	25	25	33	32,0%	24,2%
Hllt	7	13	9	-30,8%	22,2%
Zumba enfants			11		100,0%
Abdos Fessiers			4		100,0%
	881	543	583	7,4%	-33,8%



En regardant les tableaux ci-dessus, on constate, comme dit dans l'introduction de ce compte rendu, que nous avons un niveau d'adhérentes et d'adhérents de 30% inférieur à la dernière année faste 2019/2020 et de - 34% pour les inscriptions aux cours.

Sur les 430 adhésions, nous avons 125 nouvelles adhésions. Nous avons perdu 93 adhérents de la saison 2020/2021. Merci aux nouveaux adhérents et celles et ceux qui sont restés.

Nous avons créé un nouveau cours pour enfants, aux Mureaux, la Zumba Kids avec Atika. Les cours de gym dansée et de yoga ont fortement diminué et deux à trois autres cours ne sont pas au mieux.

Depuis le début Septembre, nous avons dû supprimer 2 cours de Gymnastique, 3 cours de Gym aquatique. Pour la gym aquatique, Yannick a décidé d'arrêter ses cours à compter de Janvier 2022. Nous lui avons trouvé un successeur pour la future saison 2022/2023. Encore faut il que cette personne soit encore d'accord en Septembre prochain.

L'Etat a soutenu les clubs et associations à activités sportives lors de la saison 2020/2021 dont on a su profiter. Cela ne va pas se renouveler pour cette nouvelle saison.

**Nous serons donc déficitaire cette année mais ce sera limité.** En effet, nous recevons au cours de cette saison une aide de la Fédération FFEPGV de 2400 €, 500€ de dons d'adhérentes et adhérents qui n'ont pas souhaité récupérer leur chèque de remboursement de la saison dernière (nous les en remercions) et nous avons conservé un certain montant d'aide du fonds de solidarité 2020/2021 pour parer l'éventualité d'avoir encore moins d'adhérentes et adhérents.

Au vu de ce que nous venons de constater, si nous voulons continuer mais sur la base de 400 adhérent-e-s, il nous faut revoir notre modèle économique c'est-à-dire notre politique de niveau de cotisations.

## 4.2 Compte de résultat prévisionnel 2021/2022

Compte de résultat prévisionnel 2021/2022			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	700	70	363
61	300	74	5000
62	1400	75	57352
63	650	76	520
64	51186	77	500
651	0		
658	11550		
		<b>Déficit</b>	<b>2051</b>
<b>Total Charges</b>	<b>65786</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>65786</b>

**Charges :** On a réduit ce qui peut l'être sauf les charges fixes.

### Compte 60 :

Maintien des achats de cartouches imprimante, papier... : 700€,

### Compte 61 :

Achats matériels provision : 300€,

### Compte 62 :

Déplacements, réceptions : 100€,

Location annuelle hébergement de notre site internet (OVH et Minitex) : 170€,

Frais postaux : 300€,

Frais annuels de gestion du compte bancaire : 240€,

Droits auteur Zumba : 500€,

Cotisation annuelle association Passerelles et Compétences qui nous a aidé pour la réalisation de notre site internet : 90€,

### Compte 63 :

Cotisation annuelle à l'organisme de formation AFDAS : 650€,

### Compte 64 :

Charges de personnel : rémunérations, charges urssaf employeur, médecine du travail, Prévoyance, Mutuelle... : 51 186€. Cela prend en compte la suppression des cours évoqués au chapitre précédent,

#### Compte 65 :

Achat des licences auprès de la Fédération FFEPGV pour les 430 adhérentes et adhérents:  
11 550€,

#### Recettes :

**Compte 70** : vente de matériels pour 363€,

**Compte 74** : les Subventions ont été ramenées à celles susceptibles d'intervenir, à savoir de la mairie des Mureaux pour 2600€ et de la Fédération FFEPGV pour 2400€.

**Compte 75** : Les cotisations sont évaluées à 45044€ en prenant en compte le remboursement des heures non réalisées pour les deux cours de gym aquatique de Yannick et les ventes de licences pour 12308€,

**Compte 76** : les intérêts des comptes bancaires sont estimés à 520€,

**Compte 77** : les dons sont évalués à 500€.

#### En conclusion :

Le résultat déficitaire prévu pour la saison actuelle est évalué à 2051€ et sera supporté par le niveau de Trésorerie de Vital'gym, atteint grâce à la bonne gestion des finances assurée par les différents membres des comités directeurs successifs qui ont cherché à sécuriser l'association en cas de difficulté, ce qui est le cas cette année.

### 4.3 Vote sur le compte de résultat prévisionnel Saison 2021/2022

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur le Budget de l'association pour la saison 2021/2022 : **Total 184 votants** dont

**pour 179 / contre 1 / abstention 4 .**

## 5 Cotisations pour la saison 2022 /2023

### 5.1 Commentaires du Président

**Pour la saison 2022/2023, il faut dorénavant tabler sur un nombre moyen de 400 adhérentes et adhérents et non plus de 600 comme les années précédentes.**

De facto, les cotisations actuelles calées sur 600 personnes ou plutôt 830 inscrits à des cours ne correspondent plus à ce qui devrait être appliqué pour 400 personnes ou plutôt 530 inscrits.

Par ailleurs, Il faut prendre en compte également une hausse des tarifs horaires des animatrices qui n'ont pas évolué depuis quelques années et pour pouvoir les garder ou les

attirer (retraite prévue d'une animatrice fin Juin 2022) et des maitres nageurs qui sont peu nombreux sur le marché (il faut trouver un remplaçant à Yannick et René).

Il est ainsi proposé les cotisations suivantes :

Gymnastique :

- 1<sup>er</sup> cours de Gymnastique: 130€ (100€ en 2021/2022),
- Chaque autre cours de gymnastique : 65€ (pas de changement par rapport à la saison 2021/2022),
- ET NOUVEAUTE : si une adhérente ou un adhérent s'inscrit à plus de 4 cours, il lui sera proposé un forfait de 350 euros pour avoir accès à tous les cours de gymnastique pour la saison en cours (Les Mureaux, Verneuil et Vernouillet). Les cours de Piscine ne sont pas concernés.

Piscine :

- 1<sup>er</sup> cours de piscine : 150€ (100€ en 2021/2022),
- Chaque autre cours de piscine : 100€ (65€ en 2021/2022).

**Le compte de résultat prévisionnel 2022/2023 ci-dessous présente un léger bénéfice, obtenu sur la base de l'application des nouveaux tarifs** au fichier des adhérents de la saison actuelle 2022/2023 (le forfait de 350€ n'est pas pris en considération pour l'instant). **On maintient le même nombre de cours proposés qu'en début de saison.** Les frais de fonctionnement sont limités à leur plus simple expression hormis le compte salaires et charges patronales qui prend en compte la hausse des tarifs horaires.

Compte de résultat prévisionnel 2022/2023			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	700	70	0
61	300	74	4200
62	1810	75	77469
63	2000	76	550
64	62298	77	0
651	0		
658	12000		
<b>Bénéfice</b>	<b>3111</b>	<b>Perte</b>	<b>0</b>
<b>Total Charges</b>	<b>82219</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>82219</b>

Pour le cas où les tarifs proposés n'obtiendraient pas l'accord de la majorité des votants, il n'y aurait pas d'autres solutions dans ce cas que de supprimer certains cours de moins de 15 personnes pour la saison 2022/2023 (prévu par le règlement intérieur). On a pu se rendre compte, avec l'arrêt des cours de gym aquatique de Yannick, qu'il était difficile de

repositionner les adhérentes et adhérents sur d'autres créneaux horaires. D'où notre recherche de maintenir des cours à des horaires différents pour pouvoir répondre à la demande de chacune et de chacun, combien même le nombre de participants requis pour équilibrer financièrement un cours ne soit pas atteint.

**Si, par contre, le nombre d'inscrits aux cours se révélait finalement proche des niveaux atteints les années antérieures, nous serions alors amenés à procéder à des remboursements de réajustement pour en faire bénéficier les adhérentes et adhérents.**

## 5.2 Vote sur les cotisations Saison 2021/2022

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les propositions de cotisations de l'association pour la saison 2021/2022 : **Total votes exprimés : 184** dont **pour 168/ contre 12 / abstention 0.**

## Remerciements

Tous nos remerciements pour:

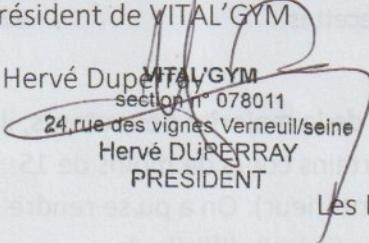
- Monsieur Garay et ses proches collaborateurs de la ville des Mureaux, pour l'appui logistique qu'ils peuvent nous apporter (mise à disposition de salles, affichage, impression de documents, préparation des forums),
- Les représentants de la vie Associative et de la Direction des Sports des villes de Verneuil sur Seine et de Vernouillet, nos correspondants, pour la mise à disposition de salles et l'aide apportée pour les forums,
- Les représentants de GPS&O, Directeur de la piscine de Becheville, et Directeur du Centre de la Danse aux Mureaux,
- Les associations Passerelles et Compétences et Assocoweb.

Et également pour:

- Les Animatrices et Maitres nageurs,
- Les Responsables de cours,
- Les adhérentes et adhérents,
- Les membres du Comité Directeur.

La séance est levée.

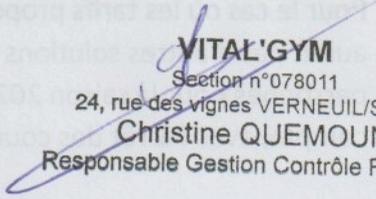
Le Président de VITAL'GYM

  
Hervé Duperray  
section n° 078011  
24, rue des vignes Verneuil/seine  
Hervé DUPERRAY  
PRESIDENT

Les Mureaux, jeudi 10 Février 2022

La Responsable Comptable et Financière

Christine Quemoun

  
VITAL'GYM  
Section n°078011  
24, rue des vignes VERNEUIL/SEINE  
Christine QUEMOUN  
Responsable Gestion Contrôle Finances